



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 28 avril 2022

Objet de la délibération

DELEGATIONS DU CONSEIL AU MAIRE : COMPTE-RENDU

Le vingt-huit avril deux mille vingt-deux à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt et un avril deux mille vingt-deux, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Valérie MAHÉ , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Alain HASCOËT .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Joël TRÉCANT à Yves GUYOT , Julian PONDAVEN à Tiphaine SIRET , André HARTEREAU à Frédéric TOUSSAINT , Roselyne MALARDÉ à Jean-François LE CORFF , Martine JOURDAIN à Valérie MAHÉ , Stéphane LOHÉZIC à Michèle DOLLÉ , Yves DOUAY à Pascal LE LIBOUX , Julien LE DOUSSAL à Fabrice LEBRETON , Christian LE BOULAIRE à Michèle LE BAIL , Guillaume KERRIC à Gwendal HENRY .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Monsieur Philippe PERRONNO désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Secretariat de la DGS

N° 2022.04.002

DELEGATIONS DU CONSEIL AU MAIRE : COMPTE-RENDU

Rapporteur : Yves GUYOT

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 6 mai 2021 a donné diverses délégations au Maire ou à son représentant dans le cadre des dispositions visées à l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les actes pris en vertu de ces délibérations sont les suivants :

4 - Marchés et avenants de travaux de fournitures et services

OBJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT € H.T	DATE DE NOTIFICATION
Marché pour la fourniture de matériels, de logiciels informatiques et de prestations associées (passé par la centrale d'achats de Lorient Agglomération)– lot 1 : matériels informatiques neufs et prestations associées	Illiane	Maximum : 166 666,67 € HT sur la durée du marché	28/02/2022
Marché pour la fourniture de matériels, de logiciels informatiques et de prestations associées (passé par la centrale d'achats de Lorient Agglomération- lot 2 : matériels informatiques reconditionnés	Olinn IT	Maximum : 16 666,67 € HT sur la durée du marché	28/02/2022

6 – Accepter les indemnités de sinistre afférentes aux Contrats d'assurance

Remboursement assurances statutaires du 22 février 2022 au 7 mars 2022 : 28 570.46 €

8 – Délivrance et reprise des concessions dans les cimetières

22 février 2022 au 22 mars 2022

CIMETIERES	ACHATS	RENOUVELLEMENT
Hennebont Centre		5
Saint-Gilles		1
Saint-Caradec		1
TOTAL		7

9 – Acceptation de dons et legs

Décision n° DCDC202203007 : d'accepter le don d'une œuvre de Yann LESTRAT et de la faire entrer dans le patrimoine de la commune et d'en assurer les conditions de préservation et de valorisation :

Auteur : Yann LESTRAT

Titre : Herbière mutant

Date 2022

Découpages, billet de banque

10 – Aliénation de gré à gré de biens mobiliers

Décisions n° DCDAP202203005 et DCDAP202203006 : Ventes de deux mobil-homes du Camping municipal de la Ville d'Hennebont pour un prix unitaire de 2 000 €.

11 – Rémunérations, frais, honoraires d'avocats, notaires, huissiers de justice et experts

LEXCAP -contentieux ressources humaines-Cour Administrative d'Appel de Nantes-règlement effectué au cabinet d'avocat pour 2 413 € TTC

15 - Droits de préemption

- Nombre de décisions de ne pas préempter : **49**
- Nombre de DIA reçues du **24/02/2022** au **30/03/2022** : **49**

16 – Représentation de la Commune en justice

OBJET DU CONTENTIEUX	INSTANCE CONCERNÉE	DÉCISION
Demande d'annulation PLU	Tribunal Administratif de Rennes le 25 mars 2022	Requête des consorts HOSTIOU rejetée. Consorts HOSTIOU condamnés à payer 1 500 € à la Ville.
Demande d'annulation d'une décision de rejet de prise en charge de frais dans le cadre d'un accident de travail	Tribunal Administratif de Rennes le 14 mars 2022	Désignation d'un médiateur.

27° - Dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;

Numéro de dossier	Date de dépôt	Lieu des travaux	Objet de la demande
DP 56083 22C 0051	04/03/2022	Rue Pierre Ferrand	Création d'un abri pour moutons.
DP 56083 22C 0052	04/03/2022	39 avenue du Président François Mitterrand	Création d'un abri pour moutons

DP 56083 22C 0060	11/03/2022	Rue Maurice Thorez	Changement des menuiseries extérieures bois par du PVC blanc, de la porte de garage et d'un ensemble vitré (porte d'entrée et partie fixe)
-------------------	------------	--------------------	--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23,
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 04 avril 2022,
Vu l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 11 avril 2022,
Vu le rapport présenté en séance du Conseil Municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

→ **PREND ACTE** de ces informations conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal prend acte

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ